

UN BILAN ET DE NOUVEAUX DEFIS À RELEVER

Avec l'application des ordonnances Macron de 2017 aux élections professionnelles dans l'entreprise, les anciennes instances **CE**, **DP** et **CHSCT** disparaissent. Vous, salariés électeurs de **Capgemini DEMS**, allez pouvoir voter pour désigner vos nouveaux représentants de l'instance **CSEE**, **Conseil Economique et Social d'Etablissement**.

Une **Commission** pour l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail sera créée et rattachée au CSEE. Des Représentants de Proximité (RP) assureront une présence de proximité, en remplacement des actuels DP. Vos élus **CFTC** qui vous représenteront au CSE, seront vos **interlocuteurs directs** auprès de la Direction Générale, mais d'abord et surtout, les **défenseurs permanents** et **vigilants** de **vos droits** et de **vos intérêts** pour les 4 prochaines années.

Enjeux économiques et sociaux : de vrais défis et des changements à venir !

Très rapidement, dès le début de la nouvelle mandature, nous allons vivre une profonde transformation de nos modèles, organisationnel et opérationnel, puis de notre structure juridique, dès lors que, **CAPGEMINI** aura racheté **ALTRAN**. Avec l'ajout de 42000 salariés dans le monde dont environ 12000 en France, présents principalement dans nos secteurs & métiers de l'Ingénierie **Capgemini DEMS** sera ainsi confronté à un véritable **DEFI d'intégration** de ces activités dans notre **GBL** (Global Business Line). Sachez, qu'à chaque instant, comme ils vous l'ont toujours prouvé dans le passé, vos **élus CFTC** sauront être **force critique et force de proposition** pour éclairer ou corriger la direction, sur toute la réalité opérationnelle et sur tous les impacts des changements envisagés.

La **CFTC** est cependant persuadée que c'est dans le **dialogue constructif** que l'on fait progresser les avantages sociaux (et les accords que nous avons négociés, puis signés, sont autant de **preuves de notre efficacité**).

Les prochaines années seront déterminantes pour l'**avenir de DEMS** et de ses salariés. Face aux changements qui s'annoncent, la **CFTC** a souhaité constituer **une équipe intègre, compétente, engagée, à votre service et à votre écoute**, **NOUS**, dans laquelle **VOUS**, salariés de DEMS pourrez vous retrouver : **NOUS, C'EST VOUS !**

Activités Sociales et Culturelles (ASC) :

Bilan : qu'elle participe au Bureau ou pas, la **CFTC** a toujours activement œuvré aux activités (la **CFTC** participe à l'organisation d'activités locales et a assuré, longtemps, la fonction de trésorier) et aux votes des budgets annuels du CE. La **CFTC** a ainsi toujours contribué à dégager des **consensus majoritaires autour de ses propositions**, pour **toujours satisfaire le plus grand nombre** de salariés.

La **CFTC** dans le futur, restera animée de ses **valeurs** et soucieuse des **principes de transparence** (en information les salariés et en gestion des comptes), **d'équité** (pour un égal accès des salariés aux activités du CSEE), de **défense du bien commun et des droits de la personne** reconnus à chaque salarié, et de **respect des salariés** (par un réalisme lucide, sans promettre des rêves impossibles).

C'est donc, pour une **équipe renouvelée et pleinement motivée**, de femmes et d'hommes, que vous voterez début novembre, au 1er tour de désignation de vos représentants au **CSEE de DEMS** !

NOUS, C'EST VOUS !

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET AMBITIEUSE !

TITULAIRES CADRES



Franz STERNBERGER



Fatima LAHBABI SUTARIK



Jean-Philippe MONDON



Frédérique LAROCHE



Alain MORTELETTE



Nathalie BANOUN



Renaud JACQUET



Michel CASTEL



Florent VELAY



Antoine COSTANTE



Olivier ROULLAND



Stéphane MOURAREAU



Jean-Pierre HOFSTETTER



Bruno ROTTEE



Bruno MARTIN

SUPPLEANTS CADRES



Jean-Philippe MONDON



Fatima LAHBABI SUTARIK



Alain MORTELETTE



Frédérique LAROCHE



Olivier ROULLAND



Nathalie BANOUN



Renaud JACQUET



Michel CASTEL



Florent VELAY



Antoine COSTANTE



Franz STERNBERGER



Stéphane MOURAREAU



Jean-Pierre HOFSTETTER



Bruno ROTTEE



Bruno MARTIN

NOS RÉSULTATS



1ER SYNDICAT

La CFTC est le premier syndicat dans le plus gros CSE de CAPGEMINI avec 13 000 salariés.



565 EUROS/AN

de rattrapage annuel moyen sur les salaires obtenus dans le cadre des accords NAO depuis 2016.



5 JOURS/AN

de congés rémunérés pour enfants malades ou hospitalisés.

25000 SALARIÉS

bénéficiaires de la participation en 2020 soit le double du nombre de bénéficiaires jusqu'à présent



12000 SALARIÉS

Ayant bénéficié d'un rattrapage de salaire depuis 2016

10M EUROS

Pour la première fois, c'est le montant de l'enveloppe d'intéressement prévu pour 2020.

2,9M EUROS

C'est le montant de l'enveloppe pour le rattrapage salarial Femme / Homme depuis 2016



NOTRE ENGAGEMENT, C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX !

Suite à un retour CED catastrophique, vous m'avez apporté votre aide pour la révision de ma note auprès de mon N+1.



Sophie d'Infra

Après mon congé de maternité, vous m'avez conseillée à mon retour dans l'entreprise (mon affectation et augmentation de salaire).



Barbara d'Invent

Sans vous, je n'aurais sans doute pas changé de grade. Merci.



Alex d'Édition de Solutions

Proche du licenciement, ton intervention m'a permis d'être de nouveau staffé sur une mission 6 mois plus tard, super !



Mohamed d'Ingénierie

Je suis jaloux de mes collègues du CE TS qui bénéficient de super voyages et activités locales.



Frédéric d'Infra

Arrivé en stage chez CAPGEMINI, vous m'avez permis de trouver en quelques jours un logement tout équipé.



Saïd d'Appli

J'organise moi-même mes vacances, la subvention d'Airbnb mais aussi Gîtes de France par le CE TS est une vraie chance, cela me permet d'alléger mon budget vacances.



Marc d'Appli

NOS OBJECTIFS



Compensation des temps de déplacements



Assurer une plus grande équité dans l'accès au télétravail



Continuer à œuvrer à la réduction des gros écarts de rémunération



Revalorisation des salaires des fonctions support

NOUS C'EST VOUS



Améliorer les prestations de la mutuelle Capgemini



Améliorer les conditions des futurs retraités, en particulier l'accès à la mutuelle Capgemini et aux ASC des CSE



Mise en place d'actions suite à l'enquête Qualité de Vie au Travail : locaux, relations de travail, gestion du stress...



Processus d'évaluation : contrôler que le salarié soit évalué sur des critères objectifs, qu'il puisse s'exprimer et que son avis soit tracé